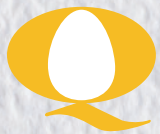
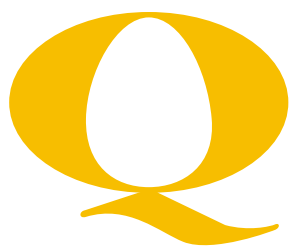


# RAPPORT ANNUEL

2019/2020 | L'œuf, produit de façon responsable



Fédération des  
producteurs d'œufs  
du Québec



# Table des matières

---

Mission.....	2
Message du président.....	3
Conseil exécutif de la Fédération.....	5
Conseil d'administration et syndicats affiliés.....	6
Personnel de la Fédération.....	7
Comités de travail 2019-2020 et comités externes.....	8
Rapport des activités de la Fédération 2019.....	10
Rapport du représentant du Québec aux POC.....	13
Encore une année pleine de défis et d'opportunités....	15
Marketing et communications.....	18
Implications sociales 2019.....	21
Faits saillants de la production d'œufs au Québec.....	22
Statistiques détaillées.....	23



# Mission

---

La Fédération des producteurs d'œufs du Québec (FPOQ) représente 165 producteurs d'œufs dont les fermes sont réparties sur l'ensemble du territoire québécois. Le cheptel s'élève à plus de 5 millions de poules pondeuses et la production annuelle totalise 1,7 milliard d'œufs, un volume qui permet de répondre à la demande des consommateurs d'ici.

Créée en 1964, la FPOQ est le premier regroupement agricole spécialisé provincial à s'être doté d'un plan conjoint de mise en marché et de production. Les objectifs de ce plan sont de favoriser le développement durable de l'industrie québécoise des œufs notamment par le respect de l'environnement et le bien-être des animaux, en procurant un revenu équitable aux intervenants du secteur et en répondant aux attentes des consommateurs avec des œufs et des produits de haute qualité.

En plus d'administrer la gestion de l'offre, la structure organisationnelle de la FPOQ lui permet de s'impliquer dans la promotion des œufs auprès des consommateurs. Elle coordonne des campagnes de publicité et d'information visant notamment à mettre en valeur les qualités nutritives des œufs.

Les mécanismes en place permettent un approvisionnement exceptionnel et un choix d'œufs plus varié que jamais dans les marchés d'alimentation.





# Message du président

C'est avec fierté que je vous présente le rapport annuel 2019-2020 de la Fédération des producteurs d'œufs du Québec. Je tiens encore une fois à vous remercier de m'avoir accordé votre confiance à titre de président au cours de la dernière année. Ensemble, nous avons mené à terme plusieurs dossiers importants et réalisé bon nombre de projets sur lesquels je désire revenir brièvement.

## Des prix américains à la baisse

En premier lieu, je souhaiterais vous entretenir sur les bas prix des œufs aux États-Unis tout au long de l'année 2019. Cette conjoncture exceptionnelle est due à une importante surproduction de près de 25 000 000 de poules chez nos voisins du Sud, soit sensiblement l'équivalent de toute la production canadienne. En effet, les nouveaux bâtiments construits pour satisfaire les marchés de poules en liberté et biologiques se sont ajoutés aux bâtiments conventionnels plutôt que de les remplacer. Ce contexte nous influence grandement dans le cadre de la gestion de notre programme de produit industriel (PI) et nous rend également vulnérables devant des importations en payant les tarifs.

Certains œufs ont été vendus avec une référence du prix Urner-Barry à 0,18 \$ US pour une douzaine d'œufs de catégorie A-Gros destinée à la transformation, ce qui s'est traduit par des prix aussi bas que 0,58 \$ la douzaine dans le contrat des Producteurs d'œufs du Canada (POC) avec les transformateurs canadiens, une pression insoutenable sur les finances des POC. Ce prix américain représente à peine 1/10 du coût de production des œufs produits au Canada, un non-sens.

Nous avons collaboré avec les POC, les transformateurs et les autres provinces afin de trouver des solutions pour soutenir le fonds du produit industriel en évitant de trop augmenter le prix des œufs par de nouveaux prélèvements, ce qui aurait encore plus fragilisé notre position dans la protection de nos frontières. Des prix à la transformation aussi bas nous ont démontré que nous devons faire évoluer nos ententes avec nos partenaires transformateurs pour stabiliser le prix de leur approvisionnement au bénéfice de tous les maillons de l'industrie.

Cette situation particulière a ainsi déjoué les projections budgétaires des POC et engendré une hausse majeure des redevances pour le PI. Afin d'atténuer le déficit du fonds, les POC ont convenu d'augmenter ces dernières de 0,10 \$ la douzaine en juillet dernier. Considérant ces conditions de marché exceptionnelles qui nous rendaient vulnérables à des importations supplémentaires au-delà des tarifs, plusieurs provinces ont fait le choix de ne pas appliquer la totalité de cette augmentation afin de maintenir un prix concurrentiel. La contribution fait partie du coût de production (CDP) des producteurs et, conséquemment, sa hausse entraîne généralement une hausse du prix au producteur. Le conseil d'administration de la Fédération des producteurs d'œufs du Québec a donc décidé

d'appliquer une hausse partielle de la contribution à hauteur de 0,05\$ la douzaine et d'absorber le solde à même le fonds de gestion des risques. Quant à lui, le prix au producteur a augmenté de 0,10\$ depuis le 8 septembre en tenant compte de la mise en place du nouveau CDP national basé sur l'enquête de 2015.

Conséquemment, le 6 octobre dernier, la Fédération instaurait ce nouveau CDP. Au même moment, nous avons lancé le nouveau programme de transition, soit le Programme de consolidation du système de logement enrichi. L'objectif de ce programme est d'assurer que tous les producteurs d'œufs obtiennent 100% de leur CDP, peu importe le système de logement qu'ils utilisent.

Dans un autre ordre d'idées, en juillet dernier, plusieurs décisions très attendues dans les dossiers de demande de production hors quota ont été rendues par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. Nous nous sommes opposés à la demande de l'Union paysanne qui aurait conduit à une déréglementation de la production et de la mise en marché pour les producteurs de moins de 300 pondeuses. Également, notre règlement concernant le programme de vente directe pour les petits producteurs de 500 poules a aussi été accepté par la Régie. Ce fut donc une très belle victoire et une bonne conclusion pour la Fédération.

Enfin, alors que le Conseil national des produits agricoles nous donne habituellement de bonnes nouvelles en janvier sur le contingentement en nous confirmant qu'il soutient la demande d'augmentation de l'allocation pour l'année en cours, cette année fait exception. En effet, contrairement aux années précédentes, la consommation semble avoir atteint un plateau. Alors que le pourcentage de croissance de consommation s'est régulièrement situé entre 4 et 5% au cours de la dernière décennie, le taux actuel se situe plutôt à 1,5%. Cela ne permettait donc pas de justifier une hausse des quotas pour les premiers mois de 2020. Cependant, nous souhaitons que l'accroissement de la consommation reprenne sous peu et que ce plateau ne soit qu'un événement isolé.

## Mouvement pour la gestion de l'offre

Le 27 janvier dernier, le premier ministre Justin Trudeau a indiqué que le Canada procédera le plus rapidement possible à la ratification du nouvel accord de libre-échange nord-américain. Dès lors, il sera important de concrétiser l'engagement du gouvernement fédéral à verser une pleine et juste compensation aux agriculteurs et aux transformateurs sous gestion de l'offre qui ont subi les répercussions de cet accord. Nous continuons donc à nous assurer que le gouvernement respecte ses engagements à l'égard des compensations aux productions touchées pour les pertes découlant des plus récentes ententes. Ce fut, encore une fois, une année très mouvementée pour la gestion de l'offre, car nous avons été très sollicités. Nous avons fait plusieurs représentations politiques et gouvernementales afin de préserver notre production et de

défendre les intérêts de notre filière. Nous vous tiendrons informés de tous les développements dans ce dossier. Malgré tout, ce qui est important de retenir, c'est que notre secteur s'inscrit bien dans les attentes sociétales et que nous pouvons avoir confiance en l'avenir.

### Mise en place du régime d'indemnisation de maladies avicoles du Québec (RIMAQ)

Le 17 avril 2019, la nouvelle convention de souscription à la bourse assurance administrée par l'Alliance réciproque de l'industrie des œufs de consommation du Canada a officiellement été adoptée, intégrant la couverture du RIMAQ. Un nouvel outil qui viendra soutenir financièrement les efforts des producteurs et membres de l'industrie dans la protection de notre cheptel. Nous rappelons l'importance pour tous les producteurs et partenaires de la filière avicole de maintenir une biosécurité rigoureuse en tout temps afin de minimiser les risques de propagation des maladies.

### Fusion des plans conjoints

Le 29 novembre dernier, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec a approuvé la demande de fusion des plans conjoints des secteurs des œufs et des poulettes. La fusion est entrée en vigueur le 16 février 2020. Ainsi, la convention de mise en marché des poulettes et l'accréditation de l'Association des producteurs d'œufs du Québec prendront fin automatiquement, puisque l'approbation du nouveau plan conjoint issu de la fusion et la réglementation en découlant les rendent sans objet. Les éleveurs de poulettes deviendront automatiquement membres des syndicats régionaux de leur territoire d'appartenance et le comité des éleveurs de poulettes sera composé des membres actuels du conseil d'administration des Éleveurs de poulettes du Québec. Les modalités d'application du règlement de mise en marché des poulettes ont été communiquées. Nous nous réjouissons à la perspective de continuer à promouvoir la consommation d'œufs dans le cadre de cette fusion et constatons que la porte est ouverte pour continuer à nous démarquer comme filière.

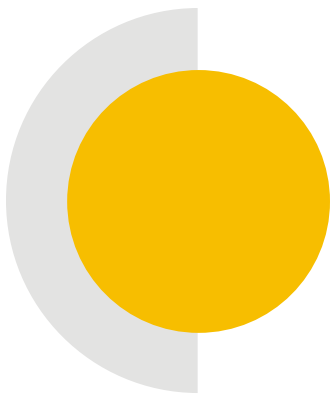
### De nouvelles ressources au sein de la Fédération

L'année 2019 aura aussi été une grosse année pour combler les besoins en ressources humaines à la Fédération. Effectivement, il y a eu beaucoup de mouvement au sein de notre équipe, car nous avons accueilli quatre nouvelles ressources. À la suite du départ à la retraite de Denis Beauvilliers, du départ de Pascale Émond et de la retraite progressive de Marie-Andrée Therrien, c'est avec joie que nous avons embauché Jocelyn Durand à titre de représentant, inventaire et qualité, de même que Chantal De Sève Lebœuf au poste d'adjointe administrative. Aussi, Manon Fortier s'est récemment jointe à l'équipe, occupant un nouveau poste de technicienne juridique. Isabelle Lacroix, qui avait un poste temporaire avec nous, s'est vu offrir un poste permanent de technicienne marketing.

Pour conclure, j'aimerais encore une fois vous remercier tous et toutes de votre appui et de votre engagement au sein de notre organisation. Merci à tous mes collègues du conseil d'administration ainsi qu'aux membres du conseil exécutif de leur appui et leur ouverture. Je ne saurais conclure sans souligner l'apport exceptionnel de nos employé(e)s qui travaillent sans relâche à faire de nos projets de véritables succès. La réussite de notre Fédération repose sur notre travail collectif. Félicitations!

**Paulin Bouchard**  
*Président*





# Conseil exécutif de la Fédération

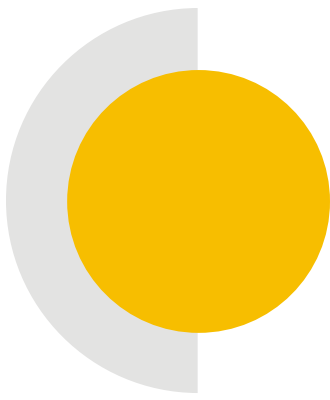
---



**Gislain Houle**  
*1<sup>er</sup> vice-président*

**Sylvain Lapierre**  
*2<sup>e</sup> vice-président*

**Paulin Bouchard**  
*Président*



# Conseil d'administration et syndicats affiliés



(Gauche à droite)

**Emmanuel Destrijker, Maurice Richard, Nicholas Tremblay, Sylvain Lapierre, Danny Guillemette, Paulin Bouchard, Maryse Labbé, Gislain Houle et Jean-Philippe Désilets.**

QUEST DU QUÉBEC

**Jean-Philippe Désilets**, président, **Maryse Labbé**, 1<sup>re</sup> vice-présidente, **Maurice Richard**, 2<sup>e</sup> vice-président, **André Young**, secrétaire (absent)

EST DU QUÉBEC

**Paulin Bouchard**, président, **Sylvain Lapierre**, 1<sup>er</sup> vice-président, **Nicholas Tremblay**, 2<sup>e</sup> vice-président, **Alain Roy**, secrétaire (absent)

DEUX RIVES

**Gislain Houle**, président, **Danny Guillemette**, 1<sup>er</sup> vice-président, **Emmanuel Destrijker**, 2<sup>e</sup> vice-président, **France Trudel**, secrétaire (absente)

# Personnel de la Fédération



(Gauche à droite)

**Nathalie Gaulin**, responsable contingentement, recherche et environnement

**Chantal De Sève Leboeuf**, adjointe administrative

**Laurence Tremblay-Gillet**, adjointe administrative

**Denis Frenette**, directeur général adjoint

**Richard Samson**, représentant inventaire et qualité

**Jean-Paul Samson**, représentant poulettes et vaccins

**Marie-Andrée Therrien**, adjointe administrative

**Lise-Anne Girard**, coordonnatrice inspection, audits et application de programmes

**Manon Fortier**, technicienne juridique

**Madélyne Therrien**, technicienne administration du contingentement

**Angèle Hudon-Tanguay**, responsable qualité, convention et développement de programmes

**Jocelyn Durand**, représentant inventaire et qualité

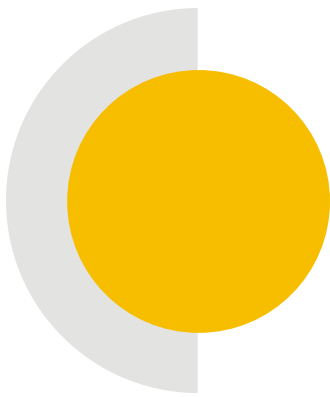
**Johanne Lacroix**, responsable du produit industriel et du développement informatique

**Marie-Ève Gagné**, Secrétaire corporative et affaires juridiques

**Isabelle Lacroix**, technicienne marketing

**Marie-Isabel Martineau**, directrice marketing





# Comités de travail 2019-2020

## Production

Ce comité traite de dossiers liés à la production, à la réglementation et à la qualité. Il analyse les problématiques qui lui sont soumises et recommande au conseil d'administration de la Fédération les mesures à prendre.

*Sylvain Lapierre (responsable)*

*Gislain Houle, Maryse Labbé, Maurice Richard, Nicholas Tremblay, Denis Frenette, Nathalie Gaulin, Lise-Anne Girard, Angèle Hudon-Tanguay (sur invitation), Johanne Lacroix (sur invitation) et Marie-Ève Gagné.*

## Recherche et vulgarisation

Ce comité a pour mandat de proposer différents projets de recherche concernant la production et la mise en marché des œufs. Il assure le lien entre la Fédération et les centres de recherche impliqués dans ces projets.

*Nicholas Tremblay (responsable)*

*Jean-Philippe Désilets, Sylvain Lapierre, Maurice Richard, Denis Frenette et Nathalie Gaulin.*

## Partenaires externes :

*Martine Boulianne (Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal)*  
*Steve Côté (consultant).*

## Environnement

Ce comité analyse et recommande à la Fédération les mesures à prendre en matière d'agroenvironnement.

*Jean-Philippe Désilets (responsable)*

*Danny Guillemette, Maryse Labbé, Maurice Richard, Denis Frenette et Nathalie Gaulin.*

## Promotion

Le comité de promotion évalue et recommande les orientations et les stratégies à prendre en matière de promotion et de publicité des œufs du Québec.

*Gislain Houle (responsable)*

*Jean-Philippe Désilets, Emmanuel Destrijker, Sylvain Lapierre, Marie-Isabel Martineau, Denis Frenette et Marie-Ève Gagné.*

## Programme d'aide au démarrage de nouveaux producteurs (6000 pondeuses)

Le comité du programme d'aide au démarrage dédié aux nouveaux producteurs étudie les candidatures des participants afin d'octroyer le prix d'un quota de 6000 pondeuses à un producteur désirant démarrer sa production d'œufs.

*Sylvain Lapierre (responsable)*

*Nicholas Tremblay, Denis Frenette, Nathalie Gaulin, Johanne Lacroix (coordonnatrice) et Madélyne Therrien.*

## Partenaires externes :

*Nil Béland, producteur*

*Patrick Côté, producteur*

*Paul Doyon - Union des producteurs agricoles (UPA)*

*Marie-Ève Lemay - Banque Nationale*

*René Rodrigue - Desjardins*

*Christian Grenier - Banque Royale*

*Catherine Thibault - Financement agricole Canada (FAC)*

## Programme d'aide au démarrage de producteurs d'œufs dédiés à la vente directe

Le comité du programme d'aide au démarrage de producteurs dédiés à la vente directe étudie les candidatures des participants afin d'octroyer le prix d'un quota de 500 pondeuses à un producteur désirant démarrer sa production d'œufs.

*Sylvain Lapierre (responsable)*

*Nicholas Tremblay, Denis Frenette, Nathalie Gaulin et Madélyne Therrien.*

## Partenaires externes :

Représentants des organisations suivantes : AMPQ, CAPÉ, ÉQUITERRE, FRAQ, MAPAQ et UPA (TDPB).

## Production d'œufs destinés aux vaccins

Ce comité soutient la mise en place des différents règlements concernant la production d'œufs destinés à la fabrication de vaccins.

*Gislain Houle (responsable)*

*Nicholas Tremblay, Johanne Lacroix, Lise-Anne Girard et Denis Frenette.*

## Partenaires externes :

*Claude Boire, Éric Bienvenue, Gilles Cyr, Jessica Lavallée-Morin,*

*Luc Morin, Roger Major, Danny Mapp, Germain Paquette et*

*Steve Paquette*

## Révision réglementaire

Ce comité a pour mandat de faire la révision de différents dossiers juridiques afin de les adapter aux besoins de gestion de la Fédération.

*Sylvain Lapierre (responsable)*

*Maryse Labbé, Nicholas Tremblay, Denis Frenette, Nathalie Gaulin et Marie-Ève Gagné.*

## Placement de lots

Ce comité a pour mandat d'arrimer les opérations des différents partenaires de l'industrie des œufs afin d'assurer une offre constante sur le marché de table du Québec.

*Danny Guillemette, Denis Frenette, Nathalie Gaulin, Madélyne Therrien et Marie-Ève Gagné.*

## Poules de réforme

Le comité poules de réforme a pour mandat d'améliorer le bien-être des poules lors du transport vers l'abattoir.

*Denis Frenette, Gislain Houle, Lise-Anne Girard et Angèle Hudon-Tremblay.*

### Partenaires externes :

Stéphane Beaudoin (GESTBEAU) et les représentants des abattoirs, transporteurs et attrapeurs.

## Comité élargi sur la qualité des œufs

Ce comité a pour mandat d'établir, en collaboration avec les différents partenaires de l'industrie, des barèmes de qualité objectifs et uniformes.

*Paulin Bouchard, Gislain Houle, Sylvain Lapierre, Maryse Labbé, Denis Frenette, Lise-Anne Girard, Angèle Hudon-Tanguay et Marie-Ève Gagné.*

### Partenaires externes :

*Luc Cossette (Groupe Nutri), Annik Doucet (ACIA), Ted Hudson (Ferme St-Zotique), Claude Leroux (Ferme St-Zotique), Josée Niquette (Groupe Nutri), Chantal Grégoire (Groupe Nutri), Maurice Richard (producteur) et Antoine St-Cyr (Coop Fédérée).*

## Comité conjoint FPOQ-ÉPQ

Ce comité a pour mandat de finaliser la procédure de fusion des plans conjoints.

*Paulin Bouchard, Gislain Houle, Sylvain Lapierre, Denis Frenette et Marie-Ève Gagné.*

### Partenaires externes :

*Les membres du conseil d'administration des Éleveurs de poulettes du Québec (ÉPQ).*

## Expertise du programme d'encadrement des antibactériens

Groupe-conseil en soutien technique pour résoudre des problèmes ponctuels liés au programme d'encadrement des antibactériens.

*Nicholas Tremblay (responsable)  
Denis Frenette, Angèle Hudon-Tanguay, Lise-Anne Girard et Marie-Ève Gagné.*

### Partenaires externes :

*Julie Boudreault (AQINAC), Martine Boulianne (FMV UdeM), Annik Doucet (ACIA), Jean-Philippe Doyon (TrouwNutrition) et Linda Lallier (Couvoir Boire et Frères).*

## Camera-Ready

Ce comité a pour mandat d'accompagner les producteurs lors de problème en matière de salubrité.

*Maurice Richard (responsable)  
Nicholas Tremblay, Denis Frenette, Nathalie Gaulin, Lise-Anne Girard et Angèle Hudon-Tanguay.*

## Comités externes

### Comités des Producteurs d'œufs du Canada (POC)

Comité exécutif : Emmanuel Destrijker (substitué au C.A. des POC : Nicholas Tremblay)

Comité du coût de production (CDP) : Emmanuel Destrijker

Comité frais d'innovation et de conversion au marché de table : Emmanuel Destrijker

Comité sur la transition des logements conventionnels vers les logements enrichis : Emmanuel Destrijker

Équipe d'examen de l'imposition de dommages-intérêts :

Emmanuel Destrijker et Denis Frenette

Comité de la recherche : Denis Frenette

Comité de gestion de la production : Denis Frenette

Comité de marketing et de nutrition : Emmanuel Destrijker

### Mouvement pour la gestion de l'offre

*Paulin Bouchard et Denis Frenette.*

### Comité de suivi de la mise en œuvre du plan stratégique du secteur des œufs de consommation du Québec

*Paulin Bouchard, Gislain Houle, Sylvain Lapierre, Denis Frenette et Marie-Ève Gagné.*

### Partenaires externes :

*Hélène Bergeron et Thomas Brind'Amour (MAPAQ), France Perreault (EPQ), Serge Lefebvre (Groupe Nutri), Renald Mercier (TrouwNutrition), Éric Bienvenue (Couvoir Boire & Frères), Ted Hudson (Fermes Burnbrae), Jean-Yves Lavoie et René Bergeron (Coop Fédérée) et Julie Coates (Agriculture et Agroalimentaire Canada).*

### Groupe de concertation sur le secteur des grains

*Maurice Richard, Jean-Philippe Désilets (substitué).*

### Comité sur la Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux

*Gislain Houle et Lise-Anne Girard.*

### Comité épidémiologique du gouvernement du Québec

*Gislain Houle et Lise-Anne Girard.*

### Comité Rendez-vous avicole (AQINAC)

*Danny Guillemette.*

### EQCMA

*Paulin Bouchard, Donald Desharnais et Denis Frenette.*

### ARIOCC

*Maurice Richard et Paulin Bouchard.*

### APQ

*Membres du C.A. de la Fédération.*

### Table de concertation sur la production biologique

*Serge Lefebvre, Annie Bérard (substitué) et Nathalie Gaulin.*

### Comité sur la souveraineté alimentaire

*Sylvain Lapierre.*



# Rapport des activités de la Fédération 2019

L'année 2019 a connu son lot de chantiers, lesquels ont permis de mettre la table au démarrage de plusieurs programmes, dont les effets se feront sentir en 2020. Encore une fois, vos représentants ont été actifs sur les scènes provinciale et canadienne pour faire valoir les intérêts des producteurs et productrices d'œufs du Québec.

Le moment est venu de vous présenter le bilan des activités des instances et comités de votre Fédération.

## Conseil d'administration et conseil exécutif

En 2019, le conseil d'administration et le conseil exécutif de la Fédération se sont tous deux réunis à 14 reprises chacun.

## Les comités de la Fédération

Chaque année, le conseil d'administration de la Fédération donne le mandat à différents comités de lui faire des recommandations concernant des enjeux spécifiques. Cette année, une dizaine de comités se sont réunis à cette fin.

### Comité de production

Le comité de production s'est réuni à trois reprises. Il s'est principalement occupé d'étudier les questions découlant de la mise en œuvre du Code de pratiques pour les soins et la manipulation des poulettes et poules pondeuses publié en 2017, telles la mise à jour du Programme de soins aux animaux des Producteurs d'œufs du Canada et l'élaboration du protocole de mesurage des équipements. Ce comité s'est également penché sur les défis liés au transport des poules de réforme, compte tenu de l'entrée en vigueur annoncée de nouvelles normes encadrant le transport d'animaux vivants, et a étudié des questions connexes, telles celles liées au placement de lots et aux méthodes de dépeuplement autres que l'abattage. Enfin, ce comité a continué de suivre l'avancement des travaux de la simplification des programmes à la ferme qui permet de réduire le nombre de visites de certification chez les producteurs.

### Comité de recherche et vulgarisation

Le comité de recherche et vulgarisation s'est réuni à trois reprises en 2019. Ce comité suit différents projets de recherche qui pourraient permettre de développer de nouveaux débouchés de marché pour l'œuf, notamment l'élaboration d'un breuvage protéiné fait à base d'œufs, la faisabilité technico-économique d'un projet de transformation d'œufs à des fins de production de produits naturels aux propriétés antidépressives, l'impact des systèmes de logement sur la santé des poules et l'enrichissement de l'alimentation des poules en vitamine D.

### Comité environnement

Ce comité s'est réuni une fois au cours de l'année. L'impact environnemental de la production de protéines animales constitue un sujet d'intérêt grandissant pour le consommateur et un argument couramment mis de l'avant pour promouvoir la protéine végétale. Le comité environnement a donc entamé divers travaux afin d'élaborer des stratégies visant à réduire l'empreinte écologique de la production d'œufs et de développer des messages clés pour la communication auprès du grand public.

### Comité promotion

Cette année, le comité a tenu quatre rencontres afin de faire le point sur l'avancement des différents projets marketing en cours. À cette occasion, les résultats des actions promotionnelles entreprises, notamment dans les médias numériques, ont été présentés et étudiés. Le comité s'est également penché sur l'actualisation du Centre d'interprétation de l'œuf.

### Comité d'évaluation du Programme d'aide au démarrage de nouveaux producteurs (6000 pondeuses)

Ce comité s'est réuni à une reprise en 2019 afin d'évaluer les candidatures reçues. Cette évaluation a donné lieu à un tirage au sort grâce auquel monsieur Jimmy Gonthier de Saint-Raphaël, dans la région de Chaudière-Appalaches, est devenu le 16<sup>e</sup> récipiendaire de ce programme.

### Comité d'évaluation du projet pilote - Programme d'aide au démarrage de producteurs d'œufs dédiés à la vente directe (500 pondeuses)

Pour cette quatrième édition, cinq candidats ont obtenu le droit d'exploiter un troupeau d'au plus 500 pondeuses. En fin d'année, une réunion élargie, à laquelle les récipiendaires actuels ont été conviés, a été organisée dans le but de discuter des opportunités et des défis à relever dans le cadre de ce programme.

### Comité de production d'œufs destinés à la fabrication de vaccins

Ce comité s'est réuni à trois reprises en 2019. La première réunion avait pour objet de mettre en œuvre les données découlant de la dernière étude sur les coûts de production avec les adaptations nécessaires à la production d'œufs destinés à la fabrication de vaccins. Par la suite, le comité a suivi de près les négociations entre les couvoiriers et le fabricant de vaccins pour le renouvellement de leur entente pour l'année 2020.

## Comité d'élaboration et de mise en œuvre du Plan stratégique de la filière des œufs de consommation du Québec

Ce comité s'est réuni à deux reprises en 2019 afin de finaliser les travaux d'élaboration du Plan stratégique de la filière des œufs de consommation du Québec 2019-2023. Rappelons qu'il est composé de représentants de l'ensemble des maillons de la filière québécoise et procure un milieu où celle-ci peut se concerter sur les moyens de relever les défis du secteur. Le comité a établi des priorités d'actions pour permettre la mise en œuvre du plan dès le mois de mai 2019. Cet outil permet de guider les actions des membres de la filière afin de réaliser de manière collaborative des objectifs communs permettant de faire avancer le secteur.

### Comité sur le placement de lots

Ce comité s'est réuni une fois en 2019 dans le but d'optimiser la gestion du chargement, du transport et de l'abattage, et ce, à la lumière des prévisions de sorties de troupeaux pour la période 2020-2021. Cet exercice vise essentiellement à prévoir et à minimiser les défis rencontrés lors de périodes d'achalandage accru.

### Comité sur les poules de réforme

Ce comité s'est réuni à deux reprises cette année. Il s'est principalement penché sur l'étude des nouvelles contraintes découlant des modifications apportées à la réglementation encadrant le transport d'animaux vivants ainsi que sur l'identification de pistes de solution pour les sorties de lots en 2020 basées sur les défis rencontrés en 2019.

### Comité élargi sur la qualité des œufs

Ce comité a été formé en 2019 et s'est réuni à une reprise au cours de l'année. Son mandat est de déterminer les critères de qualité acceptables pour le marché de table afin de fournir des guides permettant d'aider les producteurs à optimiser l'utilisation de leurs œufs pour le marché de table.

### Comité sur la révision réglementaire

Ce comité s'est réuni une fois en 2019 afin de se pencher sur les questions liées au démarrage de nouveaux titulaires de quota, aux restrictions faites aux transferts de quota ainsi qu'aux précisions à apporter à certaines mesures réglementaires.

## La mise en marché

### Convention de mise en marché des œufs de consommation du Québec

Les représentants de la Fédération et des classificateurs se sont rencontrés une fois en 2019 afin de faire le point sur la mise en marché des œufs au Québec. Les rencontres ont principalement porté sur la priorisation du marché de table, les échanges entre les classificateurs, la direction du produit et les volumes d'échanges d'œufs tout-venant.

## La réglementation

### Modifications réglementaires

En 2019, 17 demandes d'approbation de règlements ont été déposées à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. Parmi celles-ci, on compte la demande d'approbation du programme de transition, permettant d'ajuster la contribution exigible des producteurs disposant de logements conventionnels et aménagés afin de leur permettre d'obtenir leur coût de production. Le taux de ponte des poules a également été modifié conformément aux résultats de la dernière enquête sur les coûts de production. De plus, la Fédération a ajusté sa réglementation encadrant les transferts de quota, afin d'éliminer les multiples délais minimaux prohibant les achats ou les ventes de quota. Le délai de production de 10 ans ainsi que les règles encadrant les transferts de quota permettent d'atteindre les objectifs qui étaient poursuivis par les délais qui ont été abrogés. Au cours de l'année 2019, la Fédération et les Éleveurs de poulettes du Québec ont poursuivi les travaux relatifs à la fusion des plans conjoints, lesquels ont mené à l'approbation de cette fusion à la fin du mois de novembre 2019. Par cette décision, la Régie modifiait huit textes réglementaires, dont le plan conjoint, approuvait le nouveau Règlement sur la mise en marché des poulettes, abrogeait quatre règlements et mettait fin à la Convention de mise en marché des poulettes.

### Système centralisé de vente de quota (SCVQ)

Parmi les modifications réglementaires approuvées en 2019, l'une d'entre elles a modifié les règles encadrant les transferts de quota. Il n'est plus permis de vendre de gré à gré à un nouveau producteur non apparenté une exploitation avicole ainsi qu'un quota d'au plus 14 000 unités. Ces ventes doivent désormais se faire au sein du SCVQ. Une séance a d'ailleurs été tenue à l'été 2019, au cours de laquelle 4045 unités ont été offertes en vente.

### Contributions et allocations

En 2019, la contribution chargée pour l'administration du Plan conjoint a augmenté de 0,10 \$/douzaine/période en raison d'une hausse des frais du programme de produit industriel attribuable, en majeure partie, à la chute des prix des œufs américains (prix Urner-Barry). La contribution spéciale chargée sur les poules issues d'allocations supplémentaires est, quant à elle, passée de 5,05 \$ à 2,00 \$/poulette/année le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Enfin, les Producteurs d'œufs du Canada ont adopté, pour l'année 2019, une augmentation de l'allocation nationale équivalant à 1 443 475 poules supplémentaires. De ce nombre, 342 499 ont été attribuées au Québec, ce qui porte l'allocation de la province à 5 571 933 poules, soit 20,31 % des parts de marché de la production canadienne.

## Les autres implications de la Fédération

### Dossiers nationaux

En 2019, les Producteurs d'œufs du Canada ont tenu cinq réunions publiques de leur conseil d'administration et un grand nombre de rencontres de leurs divers comités. Parmi les sujets ayant retenu l'attention, on note une modification de la politique d'imposition des dommages-intérêts liquidés, les travaux entourant le remaniement du Programme de soins aux animaux pour intégrer les engagements du Code de pratiques pour les soins et la manipulation des poulettes et poules pondeuses, l'adoption du programme de transition vers les logements aménagés et la poursuite de la renégociation de l'Accord fédéral-provincial.

### Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles (EQCMA)

En 2019, le conseil d'administration de l'EQCMA s'est réuni à quatre reprises. Le point phare de l'année a été l'entrée en vigueur du Régime d'indemnisation de maladies avicoles du Québec (RIMAQ) le 12 février 2019. Les derniers enjeux relatifs à la mise en place de ce programme d'indemnisation ont pu être résolus avec l'Autorité des marchés financiers en fin d'année, ce qui a permis la signature des nouveaux documents d'assurance au début de l'année 2020.

### Autres activités

En plus de ses comités internes, la Fédération participe à divers comités externes, et ses représentants siègent aux instances de l'Union des producteurs agricoles. La Fédération veille à entretenir de bonnes relations avec les autorités gouvernementales, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, l'Union des producteurs agricoles, le Conseil des produits agricoles du Canada, les offices de producteurs sous gestion de l'offre et ses partenaires de la filière, dans l'optique de favoriser une meilleure communication et une meilleure compréhension des enjeux ainsi que la mise en œuvre de solutions collectives et durables.

### M<sup>e</sup> Marie-Ève Gagné

*Secrétaire de la Fédération*





# Rapport du représentant du Québec aux Producteurs d'œufs du Canada

Lorsque nous jetons un regard sur l'année 2019, il est incroyable de voir tout le chemin que nous avons parcouru. Les circonstances nous ont permis de nous concentrer entièrement sur nos dossiers actifs. Par conséquent, nous avons pu réaliser des progrès constants et considérables dans de nombreux domaines. Nous avons également pu commencer à élaborer une nouvelle stratégie pour guider notre industrie dans l'avenir.

Je suis très fier de ce que nous avons accompli en matière d'amélioration continue de notre industrie. À titre d'administrateur des POC, je suis heureux de vous donner un aperçu des événements et des activités qui ont façonné la dernière année :

- Nous avons fait des progrès importants dans l'élimination progressive des systèmes conventionnels de logement des poules. Au cours des quatre années qui se sont écoulées depuis l'annonce du plan de logement des poules, la production conventionnelle a chuté à 69%; 16% de la production est concentrée dans des logements en colonies enrichies et 15% dans des systèmes biologiques, en libre parcours et en liberté.
- Les travaux récents d'un groupe de travail dirigé par les offices de producteurs, qui ont été coordonnés à l'échelle nationale, ont donné lieu à la mise en œuvre de l'Étude du coût de production (CDP) de 2015 et à une nouvelle structure de prix entrée en vigueur en septembre. Grâce à ces efforts, les producteurs qui ont des systèmes de logement conventionnels et enrichis recouvrent la totalité de leurs coûts de production.
- La planification a commencé pour la prochaine étude du CDP, qui comprendra des systèmes de production conventionnels, enrichis et en liberté. Cette approche a marqué une nouvelle étape pour nous, reflétant davantage l'orientation que nous prenons en tant qu'industrie alors que nous nous dirigeons vers d'autres méthodes de production.
- Nous avons fait des progrès importants dans le renforcement des normes à la ferme. Nous avons activement remanié le Programme national de soins aux animaux afin d'y inclure les exigences du Code de pratiques mis à jour. Nous prévoyons que le programme complet sera mis en œuvre en 2021. Ces normes sont un investissement dans notre avenir et constituent un outil essentiel pour obtenir et maintenir la confiance du public.
- Nous avons également fait des progrès considérables pour promouvoir ces normes à l'extérieur de notre industrie. Nous avons annoncé le programme de certification Assurance qualité des œufs<sup>MC</sup> (AQO<sup>MC</sup>) il y a un peu plus d'un an, et je suis heureux d'affirmer qu'il prend de l'ampleur. Plus de 41 accords de licence pour l'utilisation de la marque de certification AQO<sup>MC</sup> ont été

signés, et d'autres sont en cours avec des restaurants, l'industrie des services alimentaires, des détaillants ainsi que des fabricants et distributeurs de produits alimentaires.

- Nous continuons également de voir une croissance de la consommation d'œufs. Les ventes au détail d'œufs ont augmenté de 1,7% en 2019, enregistrant une 13<sup>e</sup> année consécutive de croissance. La consommation par habitant est également à la hausse : le Canadien moyen consomme maintenant 253 œufs par année.
- L'été dernier, nous avons lancé une nouvelle stratégie de marketing auprès des consommateurs. L'objectif de la nouvelle plateforme de marketing « Des œufs, n'importe quand » est d'encourager les Canadiens à manger des œufs à n'importe quel repas. Les publicités audacieuses et humoristiques – une nouvelle approche pour nous – font déjà sensation avec leur slogan amusant « *C'est pas bizarre* ».

Nous savons trop bien qu'aucun voyage ne se déroule parfaitement bien, et nous avons rencontré des défis en 2019. Cela dit, le conseil d'administration (C.A.) des POC est demeuré engagé tout au long de l'année à travailler de façon constructive pour faire face à ces pressions externes et s'attaquer à nos problèmes. Par exemple, le prix Urner-Barry moyen a chuté à des creux records cette année. Cette situation est en grande partie attribuable à une offre excédentaire d'œufs aux États-Unis. Ces conditions du marché ont eu une incidence directe sur le prix moyen à la transformation au Canada et le fonds de péréquation. Pour éviter un déficit, le conseil d'administration a réactivé le Programme de prix bas et élevés et transféré des sommes du fonds des frais de service et du fonds de gestion des risques. On prévoit que ces fonds seront transférés et remboursés en partie en attendant le rétablissement du fonds de péréquation. En novembre, le C.A. des POC a approuvé des seuils de déclenchement ajustés pour améliorer la stabilité du fonds.

Nous avons également été profondément déçus d'apprendre que l'annonce de mesures d'atténuation pour les producteurs touchés par les récents accords commerciaux, qui devait avoir lieu au printemps, serait reportée. C'est l'un des principaux sujets dont nous discutons avec le gouvernement libéral minoritaire réélu en octobre 2019. Nous transmettrons notre message à tous les partis politiques, qui joueront un rôle important au cours de la prochaine session parlementaire, et nous ferons valoir nos fermes, notre façon de produire des œufs et le système qui rend tout cela possible.

Pour ce qui est de l'avenir, nous connaissons déjà plusieurs points d'intérêt sur notre feuille de route pour 2020, dont deux sont attendus et un troisième qui nous mènera dans une toute nouvelle direction.

D'une part, nous continuons de suivre avec grand intérêt le dossier du commerce international, alors que les discussions à l'Organisation mondiale du commerce s'intensifient. D'autre part, au moment d'écrire ces lignes, l'Accord Canada-États-Unis-Mexique est sur le point d'être ratifié par le Canada. Nous aurons de nombreuses occasions de présenter l'industrie canadienne des œufs et ses nombreuses forces aux députés, anciens et nouveaux. Les députés d'un gouvernement minoritaire sont souvent particulièrement réceptifs aux réflexions, aux idées et aux arguments, et leur voix est plus forte parce que le gouvernement a besoin de tous les votes qu'il peut réunir pour adopter des projets de loi. Dans ce contexte, nous travaillerons fort pour défendre vos intérêts au cours des prochains mois.

Le troisième élément de la liste de surveillance pour 2020 est à la fois nouveau et stimulant. Au printemps 2019, le C.A. des POC a entrepris un exercice de planification stratégique en vue de créer une vision de la croissance qui ferait du Canada un chef de file mondial de la consommation d'œufs par habitant. Le résultat est un changement de direction emballant pour notre industrie. Nous l'appelons Vision 2020, et vous en entendrez parler davantage au cours des prochains mois.

Les possibilités qui s'offrent à nous sont considérables et je me réjouis à la perspective de me lancer dans cette aventure avec vous. Alors que nous nous tournons vers l'avenir, nous devons être motivés par le désir d'améliorer ce qui peut être amélioré, tout en relevant les défis qui nous seront inévitablement lancés. Avec détermination, dévouement et ambition, je n'ai aucun doute que nous travaillerons ensemble avec confiance pour le bien des Canadiens à qui nous fournissons une source d'aliments salubres, abordables et sains.

En terminant, je tiens à exprimer ma gratitude à mes collègues de la table nationale et de ma province. Je tiens également à remercier le personnel et les familles de producteurs dont le travail acharné et l'engagement font de notre industrie une grande réussite.

**Emmanuel Destrijker**

*Représentant du Québec aux POC*





# Encore une année pleine de défis et d'opportunités

Nous avons pu profiter d'une autre importante allocation destinée aux producteurs du Québec. Notre production continue de s'épanouir et malgré une certaine pression des activistes pro-végétaliens contre la consommation de protéines animales, notre produit tire son épingle du jeu grâce à des programmes de bien-être et de salubrité reconnus, à une empreinte environnementale très avantageuse et à un système de gestion de l'offre qui permet à nos membres de poursuivre les investissements nécessaires pour satisfaire les besoins des acheteurs et des consommateurs.

## Programme de transition

Les Producteurs d'œufs du Canada (POC) et les provinces ont décidé de mettre en place un programme canadien d'ajustement des prix aux producteurs pour les systèmes enrichis. Une première pour notre industrie canadienne! Rappelons que les œufs en provenance de ces systèmes étaient payés selon le coût de production (CDP) des systèmes de logement conventionnels, lequel est inférieur à celui des systèmes enrichis. Le programme consiste à établir un prix de marché mitoyen, proportionnel au nombre de pondeuses dans chacun des deux systèmes et à ajuster les revenus des producteurs dans chacun des systèmes de production selon leur CDP respectif. Ce programme est en place depuis l'automne et, au Québec, la gestion du fonds a débuté à la période 11. Comme prévu, ce dernier est présentement légèrement excédentaire afin de tendre le plus possible vers un équilibre à la fin de la première année qui, exceptionnellement, couvrira la fin 2019 et l'année 2020 au complet. À noter qu'il est prévu que le fonds accumule un léger excédent pour la première moitié de l'année et se retrouve légèrement en déficit la deuxième moitié, puisque la proportion établie en début d'année évolue favorablement vers les systèmes enrichis à mesure que les producteurs investissent dans de nouveaux pondoirs.

## Programme de gestion de poids en commun

Le programme fête son dixième anniversaire cette année. Il fait maintenant partie du quotidien de la plupart des producteurs et offre la flexibilité nécessaire pour l'application de nombreux programmes. Le nombre de mandataires a atteint 141, comparativement à 121 en 2018. Plus de 570 000 unités ont été offertes en location par le biais du programme. Il s'agit d'une légère baisse qui s'explique par un inventaire plus près des limites permises en raison de la quantité plutôt agressive de l'année précédente. En résumé, les unités sont constituées de 240 000 unités de base, de 300 000 unités en provenance du programme d'œufs de transformation (ODT), par lequel les producteurs doivent échanger leur quota régulier, et d'un nombre additionnel d'unités déterminé par les membres du conseil d'administration dont l'objectif est de se

rapprocher le plus possible du maximum d'unités en inventaire permis.

## Bronchite de souche Delmarva

Le nombre d'infections associées à la bronchite infectieuse de souche Delmarva est en constante diminution depuis l'apparition des premiers cas en 2016. Seulement deux cas de bronchite ont été déclarés en 2019. La Fédération a amorcé une réflexion, de concert avec l'Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles et le Régime d'indemnisation de maladies avicoles du Québec, afin d'évaluer la possibilité d'inclure cette maladie dans un programme provincial de compensation qui couvrirait également le secteur des poulettes.

## Production

Le cheptel provincial de poules pondeuses continue sa croissance et a atteint plus de 5 710 000 têtes en 2019 pour une production de plus de 151 600 millions de douzaines d'œufs (incluant la production d'ODT). Le nombre de poules logées dans des systèmes de logement conventionnels continue de diminuer et se situe à près de 46%, alors que le nombre de pondeuses logées dans des systèmes enrichis est de 32%, le reste étant logé dans des systèmes de logement en liberté. Au total, 76% des œufs se sont retrouvés sur le marché de table et 24% ont été dirigés vers la transformation. Près de 85 000 pondeuses sont toujours réservées au Programme d'œufs de spécialité pour le produit industriel, qui vise à satisfaire une partie du contrat du produit industriel de spécialité. Pour remplir ce contrat, nous atteignons maintenant le nombre de 293 700 pondeuses en quota d'ODT. Ce programme, qui répond aux attentes de tous les intervenants, demeure à l'intérieur des budgets prévus, et ce, malgré le fait que le prix plancher convenu a été la référence une bonne partie de l'année.

## Programme de qualité et de placement de lots

Le nouvel équipement est maintenant en place auprès des trois sites de classification majeurs. Le programme bat son plein et les résultats préliminaires sont très prometteurs. En effet, la qualité des œufs semble au rendez-vous. La Fédération va bientôt pouvoir produire des rapports aux producteurs pour toutes les inspections de qualité effectuées et monter une banque de données qui positionnera différents critères de qualité en fonction de l'âge du troupeau notamment. L'excellente collaboration des classificateurs contribue au succès de ce programme revampé. Bien que l'adaptation aux systèmes de pondeuses en liberté s'avère beaucoup plus facile que prévu pour la plupart des producteurs, on doit



reconnaître que les poudeuses évoluent dans un nouvel environnement qui apporte son lot de défis. Les nouvelles données que le programme de qualité offrira aux producteurs seront assurément très utiles pour procéder aux ajustements nécessaires.

La filière continue d'apporter sa contribution au programme de placement de lots de la Fédération. La volonté de tous les partenaires de trouver des solutions qui répondent aux intérêts communs est palpable. L'ajustement se poursuit progressivement et tend vers un placement de lots de plus en plus optimal.

## Vente directe

En 2019, le Programme d'aide au démarrage de producteurs d'œufs dédiés à la vente directe a fait cinq nouveaux récipiendaires. Ces derniers devraient commencer leur production en 2020 et se joindront aux 13 récipiendaires précédents. Il subsiste encore quelques défis, dont la mise en marché durant la période hivernale, mais la récente décision de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec qui leur permet maintenant de vendre leurs œufs par le biais d'un intermédiaire devrait contribuer à améliorer leur situation. Puisque ces œufs doivent être classés, la Fédération travaillera de concert avec le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec ainsi qu'avec nos membres afin de déterminer les meilleurs moyens pour atteindre notre objectif, notamment en ce qui concerne le codage des œufs pour les cheptels de plus de 300 poudeuses. Les nouveaux membres se sont bien adaptés pour répondre aux normes reconnues de salubrité, de santé et de bien-être des oiseaux. Nous sommes persuadés qu'ils seront en mesure de relever les défis souvent associés à la mise en place de nouveaux programmes. La mise en marché de proximité continue d'avoir la cote auprès de plusieurs consommateurs et la Fédération continue de soutenir ses membres qui souhaitent s'impliquer en ce sens.

La Fédération participe également à un comité de l'Union des producteurs agricoles auquel siège une grande variété d'intervenants et dont l'objectif est de trouver des solutions collectives pour rencontrer ce type de marché.

## Gestion des œufs inaptes à l'incubation

Le programme a réussi à maintenir un équilibre budgétaire à la suite de la récente hausse des frais de service auprès des producteurs d'œufs d'incubation. Cette hausse était devenue nécessaire. Plus de 44 847 boîtes de 15 douzaines d'œufs inaptes à l'incubation ont été dirigées vers le produit industriel en 2019, soit une augmentation de 17% comparativement à l'année précédente (37 209 boîtes de 15 douzaines).

## Système centralisé de vente de quota (SCVQ)

La séance du SCVQ tenue au mois d'août dernier a permis le transfert de 4045 unités de quota. Il s'agit d'une année plutôt modeste. Ces unités provenaient de deux vendeurs et 124 acheteurs se les sont partagées. Les acheteurs ont ainsi pu obtenir des volumes variant de 19 ou 36 unités par producteur, selon leur situation. Rappelons que les acheteurs détenant moins de 28 000 unités de quota sont priorités et obtiennent une part plus importante.

## Consolidation des entreprises

En 2019, le Programme de consolidation des entreprises a de nouveau permis de distribuer, sous forme de prêts, plus de 541 unités de quota auprès des producteurs de moins de 28 000 unités qui ont acquis du quota par le biais du SCVQ. Par conséquent, ce sont 81 entreprises qui ont pu bénéficier d'un prêt de quota, ce qui permet de rentabiliser leur acquisition plus rapidement. Rappelons que le programme est offert à toutes les entreprises qui possèdent moins de 28 000 unités de quota. Il s'agit d'un prêt de quota, sans frais, pour une période de cinq ans. Après cette période, une ponction de 20% par année du quota est appliquée.

## Salmonella enteritidis (SE)

Aucun cas de SE n'a été répertorié au cours des quatre dernières années dans les secteurs des poulettes et des poudeuses, tout cela grâce aux efforts constants de l'ensemble de la filière. Un haut fait d'armes qui contribue à maintenir une image impeccable de notre produit auprès des consommateurs.

## Programme de certification Assurance qualité des œufs (AQO)

Une fois de plus cette année, tous les maillons de la chaîne de production ont maintenu leur certification aux différents programmes en vigueur.

L'année 2019 a été une année de transition, alors que les premières certifications simplifiées ont vu le jour. Les audits combinent maintenant le programme de salubrité national PDPT+ et le programme national sur le bien-être animal, le Programme de soins aux animaux. Un seul audit annuel et une seule tenue de registre sont maintenant nécessaires, ce qui simplifie la procédure auprès des producteurs. Ces deux programmes sont inclus dans la certification AQO mise en place par les POC et les provinces. Le logo AQO est de plus en plus reconnu et utilisé par certains de nos partenaires dans la mise en marché.

## Fabrication de vaccins

La production d'œufs aux fins de vaccins continue d'être stable, alors que le volume est demeuré inchangé en 2019. Plus de 562 000 poules poudeuses étaient essentiellement réservées à la production d'œufs destinés à la fabrication de vaccins, et environ 25% de la production est réalisée en Ontario.

## Recherche

La Fédération a collaboré à plusieurs projets de recherche au cours de l'année 2019, dont voici les principaux :

- Mise à l'échelle d'une technologie d'extraction d'un produit aux propriétés antidépressives à base d'œufs;
- Impacts des systèmes de logement alternatifs sur la santé des poules;
- Technologie d'extraction des IgY d'œufs de poules;
- Technique de purification de la phosvitine;

- Projet d'enrichissement des œufs en vitamine D;
- Développement protéiné d'une boisson à base d'œufs;
- Effets de l'âge, de l'effort, de l'exercice et du rythme circadien des poules pondeuses.

Plusieurs de ces projets ont pour objectif d'offrir aux producteurs d'œufs de nouveaux débouchés à un prix de marché canadien. Les premiers résultats sont prometteurs, mais ces projets, qui se réalisent souvent à long terme, doivent obtenir plusieurs validations et franchir certaines étapes avant de voir le jour.

## Implication auprès des POC

La Fédération continue de s'impliquer auprès des POC. Que ce soit au Comité de production, celui de l'Accord fédéral-provincial (AFP), le Comité recherche, celui sur la transition, du CDP, celui de la gestion de l'inventaire et des contributions. Nos représentants ont eu plusieurs occasions de s'impliquer et ainsi contribuer au développement du système canadien. Le prochain défi sera assurément d'optimiser la gestion du produit industriel afin de minimiser les coûts et les importations supplémentaires pour le marché de table. La Fédération collabore présentement avec l'Office de l'Ontario, les POC ainsi que les classificateurs des deux provinces concernées afin d'adapter ses procédures en fonction des nouveaux défis. Des résultats sont attendus dès 2020.

### Denis Frenette

*Directeur général adjoint*





# Marketing et communications

## Marketing

Par son plan marketing 2019, la Fédération des producteurs d'œufs du Québec désirait poursuivre son association avec ses partenaires du milieu sportif tout en diversifiant ses activités marketing afin que les consommateurs intègrent les œufs du Québec dans leurs habitudes quotidiennes. Une autre priorité était de faire rayonner le volet « traçabilité » de l'œuf, lequel répond à la tendance de consommation locale actuelle.

Ainsi, pour l'année 2019, trois objectifs ont été fixés :

1. Joindre notre marché cible : l'amateur d'œufs (cible actuelle) et le responsable des achats à l'épicerie et planificateur des repas de la semaine (cible potentielle);
2. Démontrer que les œufs ne sont pas uniquement ceux du dimanche matin, mais bien une protéine saine, simple et économique que l'on peut manger au déjeuner, au dîner, à la collation et au souper;
3. Utiliser le site œuf.ca comme principal véhicule de la stratégie.

## À chacun son œuf...

Pour répondre aux objectifs de notre plan marketing, un concept créatif a été mis de l'avant non pas pour développer de nouvelles façons de cuisiner les œufs, mais bien pour augmenter leur consommation et l'intérêt qu'on leur porte en modifiant leurs désignations. La campagne de promotion *À chacun son œuf* a vu le jour et propose un profil d'œuf pour toutes les occasions, ce qui permet de s'adapter et de piquer la curiosité des consommateurs, et ce, dans plusieurs contextes. Ainsi, chaque profil d'œuf a son propre contenu personnalisé sur le site œuf.ca :

- Œuf bronzé : recettes estivales
- Œuf en boîte : recettes pour les boîtes à lunch
- Œuf saucette : recettes d'œufs dans une soupe ou un smoothie
- Œuf sur son 36 : recettes festives (Noël ou autres occasions)
- Œuf trotteur : recettes à saveur internationale
- Œuf confort : recettes qui réchauffent le cœur lors des saisons froides
- Œuf surprise : l'œuf comme ingrédient
- Œuf vedette : l'œuf bien visible dans l'assiette
- Œuf tricolore : à l'image des Canadiens de Montréal
- Œuf 3 fois par jour : à l'image de Marilou
- Œuf champion : à l'image de Kim Boutin
- Œuf express : à l'image de Valérie Grenier

## Déploiement de la campagne publicitaire

Nos porte-paroles, nos commandites, nos médias sociaux ainsi que notre site Web ont tous été mis à profit afin de promouvoir les différents profils d'œuf. Des véhicules publicitaires performants ont été choisis dans le but d'optimiser le rayonnement de la campagne auprès du consommateur. À partir du mois d'août, ce sont, entre autres, le journal *LaPresse+*, le site Web Ricardocuisine.com, les magazines *RICARDO*, *5 ingrédients 15 minutes (5-15)* et *Je cuisine* ainsi que MétéoMédia qui ont contribué à générer un achalandage de plus de 70 000 pages vues sur notre site Web.

## Entre ton code, découvre ta ferme!

Un des objectifs annuels était de faire connaître, à grande échelle, la famille de producteurs à l'origine de chaque œuf du Québec, grâce au code de traçabilité imprimé sur la coquille de l'œuf. Plusieurs actions publicitaires ont contribué à atteindre cet objectif puisque la section « Traçabilité - entre ton code » du site Internet a été vue près de 80 000 fois. En voici un bref survol :

Concours *Chasse aux cocos* dans le magazine 5-15 avec un code de traçabilité comme critère de participation;

Publicité plein écran dans le cahier Gourmand de *LaPresse+*;

Engin de traçabilité (entre ton code) sur 1500 recettes du site Ricardocuisine.com;

Et plusieurs publications Facebook mettant en vedette la traçabilité de l'œuf.



## À la rencontre du consommateur

Le Bistro à coco et le Centre d'interprétation de l'œuf sont deux outils hors pair pour aller à la rencontre du consommateur et le sensibiliser aux différentes facettes de l'œuf. Le Bistro à coco sillonne le Québec pendant la période estivale et participe à de nombreux événements où l'œuf est mis en valeur. Le Stade Saputo, maison mère des joueurs de l'Impact de Montréal, bénéficie également du savoir-faire du Bistro à coco, et ce, sous forme d'une concession alimentaire où la demande pour les repas santé à base d'œufs ne cesse de croître. Le Centre d'interprétation de l'œuf, quant à lui, parcourt aussi la province pour faire connaître à la population la réalité, le mode de vie et la passion du métier d'un producteur d'œufs.

## L'œuf, la protéine des sportifs!

Nos partenariats sportifs sont des valeurs sûres afin d'accroître la notoriété des œufs. Différents types de visibilité nous sont offerts selon le partenaire. Afin d'augmenter la cohésion dans la campagne *À chacun son œuf*, certains partenaires sportifs ont leur propre profil d'œuf. En effet, l'œuf tricolore est représenté par les Canadiens de Montréal au Centre Bell, l'œuf d'impact par l'Impact de Montréal au Stade Saputo, l'œuf champion par Kim Boutin, patineuse de vitesse sur courte piste, et l'œuf express par Valérie Grenier, skieuse alpine. Les universités francophones québécoises, telles que l'Université Laval et celles de Montréal et de Sherbrooke, sont également des partenaires de choix pour les œufs du Québec au sein de leurs programmes de football et de plusieurs autres disciplines sportives.

## Implications sociales

La Fédération des producteurs d'œufs du Québec s'implique auprès de différents organismes et fondations qui lui tiennent à cœur et dont leur mission respective rejoint les valeurs des producteurs. La Fondation OLO, le Club des petits déjeuners du Québec, Leucan, la Fondation Laurent Duvernay-Tardif, La Tablée des Chefs, Moisson Montréal, Moisson Québec ne sont que quelques exemples de causes pour lesquelles les producteurs d'œufs désirent faire une différence.

## 2020...

L'année 2020 sera tout aussi active. En plus de poursuivre l'association avec nos partenaires du milieu sportif, les objectifs suivants seront mis de l'avant :

1. Poursuivre le déploiement de la campagne en cours *À chacun son œuf* pour joindre notre marché cible;
2. Intégrer de façon cohérente nos actions promotionnelles et/ou publicitaires à la campagne *À chacun son œuf* (les universités, le Bistro à coco, le Centre d'interprétation de l'œuf et les articles promotionnels);
3. Optimiser le site Internet œuf.ca et valider le contenu actuel;
4. Valoriser la traçabilité de l'œuf dans les différents médias, communications et outils de promotion.

De très beaux défis et une très belle année en perspective!

**Découvrez vos cocos!**

- œuf saucette
- œuf surprise
- œuf champion
- œuf trotteur
- œuf sur son 36
- œuf tricolore
- œuf en boîte
- œuf trois fois par jour
- œuf d'impact
- œuf vedette
- œuf confort
- œuf express

**À chacun son œuf...**

**Qu'est-ce qu'un œuf bronzé?**  
CA M'INTROUQUE

**Qu'est-ce qu'un œuf champion?**  
CA M'INTROUQUE

**Qu'est-ce qu'un œuf confort?**  
CA M'INTROUQUE

**Qu'est-ce qu'un œuf en boîte?**  
CA M'INTROUQUE

**Qu'est-ce qu'un œuf express?**  
CA M'INTROUQUE

**Qu'est-ce qu'un œuf d'impact?**  
CA M'INTROUQUE

**Qu'est-ce qu'un œuf saucette?**  
CA M'INTROUQUE

**Qu'est-ce qu'un œuf sur son 36?**  
CA M'INTROUQUE

**Qu'est-ce qu'un œuf surprise?**  
CA M'INTROUQUE

**Qu'est-ce qu'un œuf tricolore?**  
CA M'INTROUQUE

**Qu'est-ce qu'un œuf trotteur?**  
CA M'INTROUQUE

**Qu'est-ce qu'un œuf vedette?**  
CA M'INTROUQUE



## Communications

### Médias sociaux

L'année 2019 a été une très bonne année pour la page Facebook Les œufs du Québec. En effet, cette dernière a connu une augmentation de nouveaux adeptes atteignant ainsi 26 587 abonnés. Force est d'admettre que ce sont toujours les concours qui gagnent la palme des publications performantes. À titre d'exemple, nous avons profité de la frénésie qui entourait la série télévisuelle *Le Trône de fer* pour offrir quatre œufriers de fer. Intitulé *Le trône des œufs*, le concours s'adressait aux adeptes de la série. À notre grande surprise, ce concours a généré 4000 commentaires et partages et 2900 clics, et nous avons joint plus de 58 700 internautes! La page Facebook Les œufs du Québec est interactive et nous sommes à l'affût des dernières tendances afin d'interagir de façon toujours plus efficace avec l'internaute.

### Site Internet œuf.ca

Au cours de l'année 2019, en plus de l'ajout de la section *À chacun son œuf*, le site Internet œuf.ca a bénéficié d'une mise à niveau pour les fonctionnalités de référencement ainsi que d'une légère adaptation visuelle pour mettre en évidence le concept du code de traçabilité. Le niveau d'achalandage a atteint 680 207 visiteurs, ce qui représente une augmentation enviable de 34% par rapport à l'année précédente.

Les pages les plus visitées par les internautes sont les suivantes :

1. Pendant combien de temps puis-je conserver les œufs?
2. Valeur nutritive d'un œuf
3. Les recettes
4. À chacun son œuf
5. Œuf.ca (page d'accueil)

Les habitudes de navigation des internautes sont en constante évolution : nous avons constaté que 65% des visiteurs accédaient au site œuf.ca depuis leur appareil mobile comparativement à 35% depuis un ordinateur fixe. Il faut donc s'assurer d'être constamment à l'affût des habitudes de navigation des internautes afin de les joindre en tout temps et sur toutes les plateformes.

En 2020, il est prévu d'effectuer une refonte complète du site Internet œuf.ca en utilisant le travail d'optimisation qui a été réalisé en 2019, en actualisant le contenu et en validant la structure complète du site pour en améliorer la fluidité de navigation, le tout afin de faire en sorte que le site œuf.ca soit toujours considéré par les consommateurs québécois comme le site de référence pour les œufs.

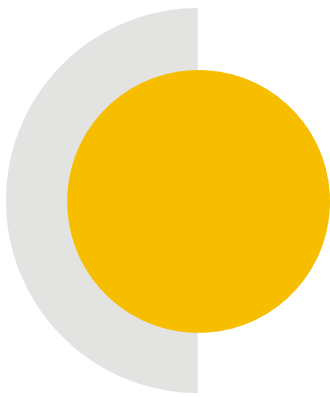
### Dans les médias

Les médias d'information ont traité de plusieurs dossiers d'actualité qui touchent de près ou de loin les producteurs d'œufs. En effet, le Mouvement pour la gestion de l'offre, la ratification de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique, les élections fédérales, les changements climatiques, l'empreinte environnementale, le bien-être animal et la biosécurité ne sont que quelques exemples de sujets qui ont été abordés en 2019 et qui seront certainement soulevés à nouveau en 2020. La Fédération sera donc à l'affût des enjeux sociétaux à venir et sera proactive en démontrant aux consommateurs que les producteurs d'œufs du Québec sont responsables et à l'écoute de leurs besoins.

**Marie-Isabel Martineau**

*Directrice marketing*





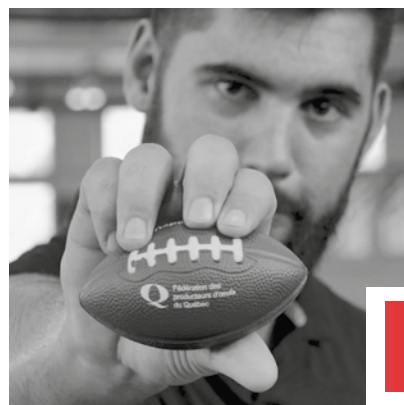
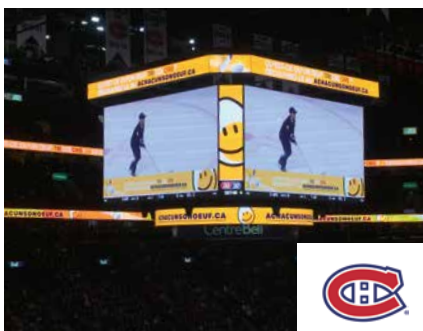
# Implications sociales 2019

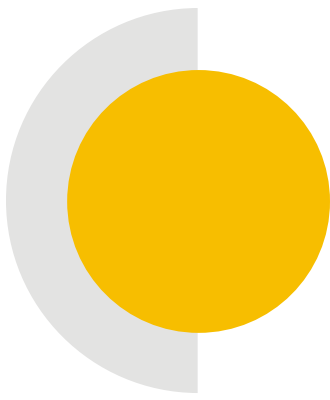
Les oeuvres auxquelles nous contribuons:



La Tablee des Chefs

Et plus de 50 autres organisations québécoises dont:



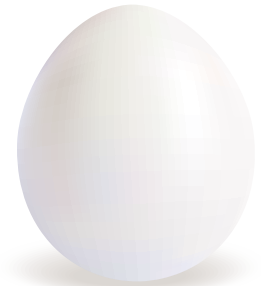












# Faits saillants de la production d'œufs au Québec

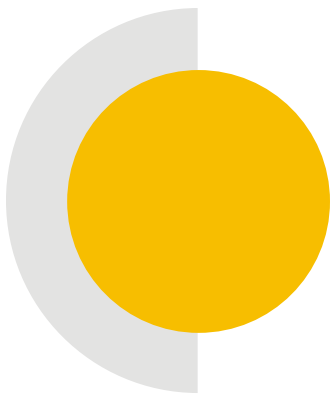
Statistiques 2019

## Production totale d'œufs

# 1 726 282 670



	Nombre de producteurs <b>165</b>	Nombre de poules pondeuses <b>5 420 380</b>		Dons (œufs) <b>1 000 000</b>
Nombre d'œufs pondus par poule <b>318</b>		Quota moyen (poules pondeuses) par entreprise <b>31 894</b>		Prix moyen d'une douzaine au détail (classiques blancs calibre gros) <b>2,61 \$</b>
				Nombre d'œufs acheminés à la transformation <b>408 814 380</b>
	Prix payé par douzaine aux producteurs (classiques blancs calibre gros) <b>2,03 \$</b> Conventionnel	<b>2,13 \$</b> Enrichi	Prix des œufs aux transformateurs <b>0,62 \$</b>	 Pourcentage de la production canadienne <b>19,4 %</b>
Part des œufs oméga-3 vendus au Québec <b>2,5 %</b>	Unités de quota vendues <b>4 045</b>	Part des œufs acheminés à la transformation <b>23,6 %</b>	Nombre de poules Programme d'œufs de spécialité pour le produit industriel (PSPI) <b>87 900</b>	 Nombre de poules Programme d'œufs destinés à la transformation (ODT) <b>293 143</b>
Part des œufs classiques vendus au Québec <b>93,7 %</b>		Part des œufs de spécialité vendus au Québec <b>6,3 %</b>		Autosuffisance de la production au Québec <b>88 %</b>
				Fonds investis en recherche <b>194 162 \$</b>



# Statistiques détaillées

## NOMBRE DE PRODUCTEURS, DE PONDEUSES, QUOTA MOYEN ET PRODUCTION TOTALE, QUÉBEC, 1975 À 2019

Année	Nombre de producteurs	Nombre de pondeuses (quota en production)	Quota moyen par producteur	Production totale (douzaines)
1975	392	3 771 040	9 620	71 649 760
1980	277	3 535 392	12 763	67 172 448
1985	201	3 205 752	15 949	60 909 288
1990	164	3 032 465	18 491	64 894 751
1995	132	3 002 140	22 743	68 448 792
2000	112	3 310 857	39 561	78 467 311
2007	106	3 594 380	33 909	89 823 556
2008	103	3 599 380	34 945	89 948 506
2009	103	3 661 048	35 544	91 489 590
2010	104	3 761 415	36 167	93 997 761
2011	107	3 823 733	35 736	97 275 768
2012	108	3 917 599	36 274	99 663 719
2013	108	4 008 978	37 120	101 988 400
2014	108	4 165 725	38 572	105 976 044
2015	113	4 338 581	38 395	110 373 501
2016	130	4 679 780	35 998	119 053 603
2017	141	4 991 447	35 400	126 982 412
2018	157	5 205 142	32 188	138 144 469
2019	165	5 420 380	31 894	143 856 089

Source : FPOQ.



## NOMBRE DE QUOTA PAR RÉGION, QUÉBEC, 2012 À 2019

		2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Est du Québec	Est du Québec	47 123	48 130	55 595	77 012	107 591	118 251	116 919	122 838
	Québec/Beauce	905 281	932 662	928 355	974 707	1 092 102	1 221 709	1 240 122	1 287 712
	Saguenay-Lac-Saint-Jean	150 895	158 365	167 010	180 729	186 093	199 250	206 964	214 513
	<b>Total</b>	<b>1 103 299</b>	<b>1 139 157</b>	<b>1 150 960</b>	<b>1 232 448</b>	<b>1 385 786</b>	<b>1 539 210</b>	<b>1 546 005</b>	<b>1 625 063</b>
Ouest du Québec	Outaouais-Laur./Abitibi-Témis.	308 099	333 063	334 112	349 059	230 242	246 812	192 211	230 418
	Saint-Hyacinthe/Saint-Jean-Vall.	1 598 137	1 620 080	1 672 729	1 717 174	1 759 521	1 904 681	1 841 754	1 969 374
	<b>Total</b>	<b>1 906 236</b>	<b>1 953 143</b>	<b>2 006 841</b>	<b>2 066 233</b>	<b>1 989 763</b>	<b>2 151 493</b>	<b>2 033 965</b>	<b>2 199 792</b>
Deux rives	Rive-Nord	171 171	170 850	172 398	158 580	268 621	315 960	365 516	368 630
	Nicolet/Sherbrooke	736 893	745 828	838 726	886 030	1 035 610	984 784	1 090 050	1 069 020
	<b>Total</b>	<b>908 064</b>	<b>966 678</b>	<b>1 011 124</b>	<b>1 044 610</b>	<b>1 304 231</b>	<b>1 300 744</b>	<b>1 455 566</b>	<b>1 437 650</b>
<b>Total général</b>		<b>3 917 599</b>	<b>4 008 978</b>	<b>4 165 725</b>	<b>4 338 581</b>	<b>4 679 780</b>	<b>4 991 447</b>	<b>5 053 536</b>	<b>5 262 505</b>

Source : FPOQ.

## NOMBRE DE PRODUCTEURS PAR RÉGION, QUÉBEC, 2012 À 2019

		2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Est du Québec	Est du Québec	5	6	6	8	8	8	8	8
	Québec/Beauce	30	29	27	29	33	38	41	41
	Saguenay-Lac-Saint-Jean	5	5	5	6	6	7	8	8
	<b>Total</b>	<b>40</b>	<b>40</b>	<b>38</b>	<b>43</b>	<b>47</b>	<b>53</b>	<b>57</b>	<b>57</b>
Ouest du Québec	Outaouais-Laur./Abitibi-Témis.	9	9	10	10	10	11	14	16
	Saint-Hyacinthe/Saint-Jean-Vall.	35	35	34	35	39	40	43	46
	<b>Total</b>	<b>44</b>	<b>44</b>	<b>44</b>	<b>45</b>	<b>49</b>	<b>51</b>	<b>57</b>	<b>62</b>
Deux rives	Rive-Nord	7	7	7	6	12	12	13	13
	Nicolet/Sherbrooke	17	17	19	19	22	25	30	33
	<b>Total</b>	<b>24</b>	<b>24</b>	<b>26</b>	<b>25</b>	<b>34</b>	<b>37</b>	<b>43</b>	<b>46</b>
<b>Total général</b>		<b>108</b>	<b>108</b>	<b>108</b>	<b>113</b>	<b>130</b>	<b>141</b>	<b>157</b>	<b>165</b>

Source : FPOQ.

NOMBRE DE PRODUCTEURS, QUOTA TOTAL ET MOYEN, PAR STRATE ET PAR RÉGION, PAR NOMBRE DE POULES, 2019

Régions syndicales		Moins de 1 999	2 000 à 4 999	5 000 à 9 999	10 000 à 19 999	20 000 à 49 999	50 000 à 99 999	100 000 et +	TOTAL	
Est du Québec	Est du Québec	Producteurs	1	0	0	6	1	0	8	
		Quota total	1 222	0	0	98 114	23 502	0	0	122 838
		Quota moyen	1 222	0	0	16 352	23 502	0	0	15 355
	Québec/ Beauce	Producteurs	3	1	3	13	13	7	1	41
		Quota total	1 339	2 676	24 706	196 684	416 310	466 828	179 169	1 287 712
		Quota moyen	446	2 676	8 235	15 130	32 024	66 690	179 169	31 408
	Saguenay- Lac St-Jean	Producteurs	1	0	1	2	3	1	0	8
		Quota total	729	0	5 636	33 423	100 901	73 824	0	214 513
		Quota moyen	729	0	5 636	16 712	33 634	73 824	0	26 814
<b>TOTAL</b>	Producteurs	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>21</b>	<b>17</b>	<b>8</b>	<b>1</b>	<b>57</b>	
Quota total	<b>3 290</b>	<b>2 676</b>	<b>30 342</b>	<b>328 221</b>	<b>540 713</b>	<b>540 652</b>	<b>179 169</b>	<b>1 625 063</b>		
Quota moyen	<b>658</b>	<b>2 676</b>	<b>7 586</b>	<b>15 630</b>	<b>31 807</b>	<b>67 582</b>	<b>179 169</b>	<b>28 510</b>		
Ouest du Québec	Outaouais- Laurentides/ Abitibi-Témis.	Producteurs	6	0	2	4	2	2	0	16
		Quota total	2 360	0	15 635	51 765	50 664	109 994	0	230 418
		Quota moyen	393	0	7 818	12 941	25 332	54 997	0	14 401
	St-Hyacinthe/ St-Jean- Valleyfield	Producteurs	1	2	3	8	21	6	5	46
		Quota total	300	6 837	23 554	116 093	673 497	371 618	777 475	1 969 374
		Quota moyen	300	3 419	7 851	14 512	32 071	61 936	155 495	42 812
	<b>TOTAL</b>	Producteurs	<b>7</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>12</b>	<b>23</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>62</b>
	Quota total	<b>2 660</b>	<b>6 837</b>	<b>39 189</b>	<b>167 858</b>	<b>724 161</b>	<b>481 612</b>	<b>777 475</b>	<b>2 199 792</b>	
	Quota moyen	<b>380</b>	<b>3 419</b>	<b>7 838</b>	<b>13 988</b>	<b>31 485</b>	<b>60 202</b>	<b>155 495</b>	<b>35 481</b>	
Deux rives	Rive-Nord	Producteurs	0	0	0	4	7	2	0	13
		Quota total	0	0	0	61 874	199 487	107 269	0	368 630
		Quota moyen	0	0	0	15 469	28 498	53 635	0	28 356
	Nicolet- Sherbrooke	Producteurs	4	0	2	8	11	7	1	33
		Quota total	2 190	0	17 209	100 199	295 071	536 946	117 405	1 069 020
		Quota moyen	548	0	8 605	12 525	26 825	76 707	117 405	32 395
	<b>TOTAL</b>	Producteurs	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>12</b>	<b>18</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	<b>46</b>
	Quota total	<b>2 190</b>	<b>0</b>	<b>17 209</b>	<b>162 073</b>	<b>494 558</b>	<b>644 215</b>	<b>117 405</b>	<b>1 437 650</b>	
	Quota moyen	<b>548</b>	<b>0</b>	<b>8 605</b>	<b>13 506</b>	<b>27 475</b>	<b>71 579</b>	<b>117 405</b>	<b>31 253</b>	
<b>GRAND TOTAL</b>	Producteurs	<b>16</b>	<b>3</b>	<b>11</b>	<b>45</b>	<b>58</b>	<b>25</b>	<b>7</b>	<b>165</b>	
	Quota total	<b>8 140</b>	<b>9 513</b>	<b>86 740</b>	<b>658 152</b>	<b>1 759 432</b>	<b>1 666 479</b>	<b>1 074 049</b>	<b>5 262 505</b>	
	Quota moyen	<b>509</b>	<b>3 171</b>	<b>7 885</b>	<b>14 626</b>	<b>30 335</b>	<b>66 659</b>	<b>153 436</b>	<b>31 894</b>	
	% des producteurs	<b>9,7 %</b>	<b>1,8 %</b>	<b>6,7 %</b>	<b>27,3 %</b>	<b>35,2 %</b>	<b>15,1 %</b>	<b>4,2 %</b>	<b>100 %</b>	
	% du quota	<b>0,15 %</b>	<b>0,18 %</b>	<b>1,65 %</b>	<b>12,51 %</b>	<b>33,43 %</b>	<b>31,67 %</b>	<b>20,41 %</b>	<b>100 %</b>	
ODT	Producteurs	0	0	0	1	4	2	0	7	
	Quota total	0	0	0	15 521	138 484	130 600	0	284 605	
	Quota moyen	0	0	0	15 521	34 621	65 300	0	40 658	

Source : FPOQ.

## QUOTA MOYEN PAR PRODUCTEUR PAR RÉGION, QUÉBEC, 2012 À 2019

		2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Est du Québec	Est du Québec	9 425	8 022	9 266	9 627	13 449	14 781	14 615	15 355
	Québec/Beauce	30 176	32 161	34 384	33 611	33 094	32 150	30 247	31 408
	Saguenay-Lac-Saint-Jean	30 179	31 673	33 402	30 122	31 016	28 464	25 871	26 814
	<b>Total</b>	<b>27 582</b>	<b>28 479</b>	<b>30 288</b>	<b>28 635</b>	<b>29 457</b>	<b>28 991</b>	<b>27 439</b>	<b>28 510</b>
Ouest du Québec	Outaouais-Laur./Abitibi-Témis.	34 233	37 007	33 411	34 906	23 024	22 437	13 729	14 401
	Saint-Hyacinthe/Saint-Jean-Vall.	45 661	46 288	49 198	49 062	45 116	47 617	42 831	42 812
	<b>Total</b>	<b>43 324</b>	<b>44 390</b>	<b>45 610</b>	<b>45 916</b>	<b>40 607</b>	<b>42 186</b>	<b>35 684</b>	<b>35 481</b>
Deux rives	Rive-Nord	24 453	24 407	24 628	26 430	22 385	26 330	28 117	28 356
	Nicolet/Sherbrooke	43 347	43 872	44 143	46 633	47 073	39 391	36 335	32 394
	<b>Total</b>	<b>37 836</b>	<b>38 195</b>	<b>38 889</b>	<b>41 784</b>	<b>38 360</b>	<b>35 155</b>	<b>33 850</b>	<b>31 253</b>
<b>Total général</b>		<b>36 274</b>	<b>37 120</b>	<b>38 572</b>	<b>38 395</b>	<b>35 998</b>	<b>35 400</b>	<b>32 188</b>	<b>31 894</b>

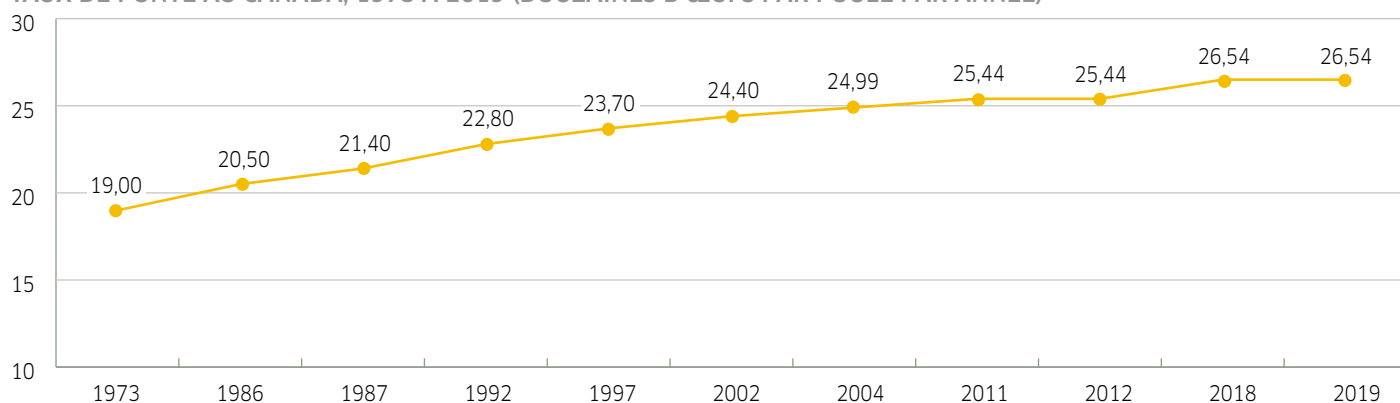
Source : FPOQ.

## NOMBRE DE PRODUCTEURS, QUOTA TOTAL ET MOYEN PAR STRATE DE QUOTA, PAR NOMBRE DE POULES, QUÉBEC, 2005 À 2019

Années		Moins de 1 999	2 000 à 4 999	5 000 à 9 999	10 000 à 19 999	20 000 à 49 999	50 000 et plus	TOTAL
2005	Producteurs	3	4	13	19	44	20	103
	Quota total	3 312	11 183	99 284	262 642	1 356 874	1 854 360	3 587 655
	Quota moyen	1 104	2 796	7 637	13 823	30 838	92 718	34 832
	% producteurs	2,91 %	3,88 %	12,62 %	18,45 %	42,72 %	19,42 %	100 %
	% quota	0,09 %	0,31 %	2,77 %	7,32 %	37,82 %	51,69 %	100 %
2010	Producteurs	01	02	18	20	40	23	104
	Quota total	1 738	5 071	134 022	289 289	1 260 085	2 071 210	3 761 415
	Quota moyen	1 738	2 536	7 446	14 464	31 502	90 052	36 167
	% producteurs	0,96 %	1,92 %	17,31 %	19,23 %	38,46 %	22,12 %	100 %
	% quota	0,05 %	0,13 %	3,56 %	7,69 %	33,5 %	55,06 %	100 %
2015	Producteurs	4	3	13	24	41	28	113
	Quota total	600	5 524	103 052	342 779	1 273 563	2 613 063	4 338 581
	Quota moyen	300	1 841	7 927	14 282	31 063	93 324	38 395
	% producteurs	3,54 %	2,65 %	11,5 %	21,24 %	36,28 %	24,79 %	100 %
	% quota	0,01 %	0,13 %	2,38 %	7,9 %	29,35 %	60,23 %	100 %
2019	Producteurs	16	3	11	45	58	32	165
	Quotas	8 140	9 513	86 740	658 152	1 759 432	2 740 528	5 262 505
	Quota moyen	509	3 171	7 885	14 626	30 335	85 642	31 894
	% producteurs	9,7 %	1,8 %	6,7 %	27,2 %	35,2 %	19,4 %	100 %
	% quota	0,2 %	0,2 %	1,6 %	12,5 %	33,4 %	52,1 %	100 %

Source : FPOQ.

## TAUX DE PONTE AU CANADA, 1973 À 2019 (DOUZAINES D'ŒUFS PAR POULE PAR ANNÉE)



Source : POC.

## RÉPARTITION DU PRIX PAYÉ PAR DOUZAINES D'ŒUFS SELON LE CALIBRE, 2012 À 2019

Calibre	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	
								Conventionnel	Enrichi
Extra gros	1,91 \$	1,96 \$	1,92 \$	1,90 \$	1,85 \$	1,95 \$	1,96 \$	2,03 \$	2,13 \$
Gros	1,91 \$	1,96 \$	1,92 \$	1,90 \$	1,85 \$	1,95 \$	1,96 \$	2,03 \$	2,13 \$
moyen	1,75 \$	1,80 \$	1,75 \$	1,69 \$	1,64 \$	1,74 \$	1,75 \$	1,81 \$	1,91 \$
Petit	1,26 \$	1,32 \$	1,28 \$	1,26 \$	1,21 \$	1,31 \$	1,32 \$	1,41 \$	1,51 \$
Pee-wee	0,24 \$	0,24 \$	0,24 \$	0,24 \$	0,24 \$	0,24 \$	0,24 \$	0,21 \$	0,31 \$
B	0,50 \$	0,50 \$	0,50 \$	0,50 \$	0,50 \$	0,50 \$	0,50 \$	0,47 \$	0,57 \$
C	0,30 \$	0,30 \$	0,30 \$	0,30 \$	0,30 \$	0,30 \$	0,30 \$	0,27 \$	0,37 \$

Source : FPOQ.

## VISITES OFFICIELLES DES REPRÉSENTANTS DE LA FPOQ, 2019

	2019
Interventions pour décomptes	626
Interventions pour tests de salmonelles (pondeuses)	1 411
Interventions pour tests de salmonelles (poulettes)	630
Interventions pour tests antibactériens	626
Enquête auprès des producteurs hors contingent	5

Source : FPOQ.

## NOMBRE DE PRODUCTEURS FOURNISSANT DES ŒUFS POUR LA PRODUCTION DE VACCINS

	2017	2018	2019
Ontario	1	1	1
Québec	5	5	5
<b>Total</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>6</b>

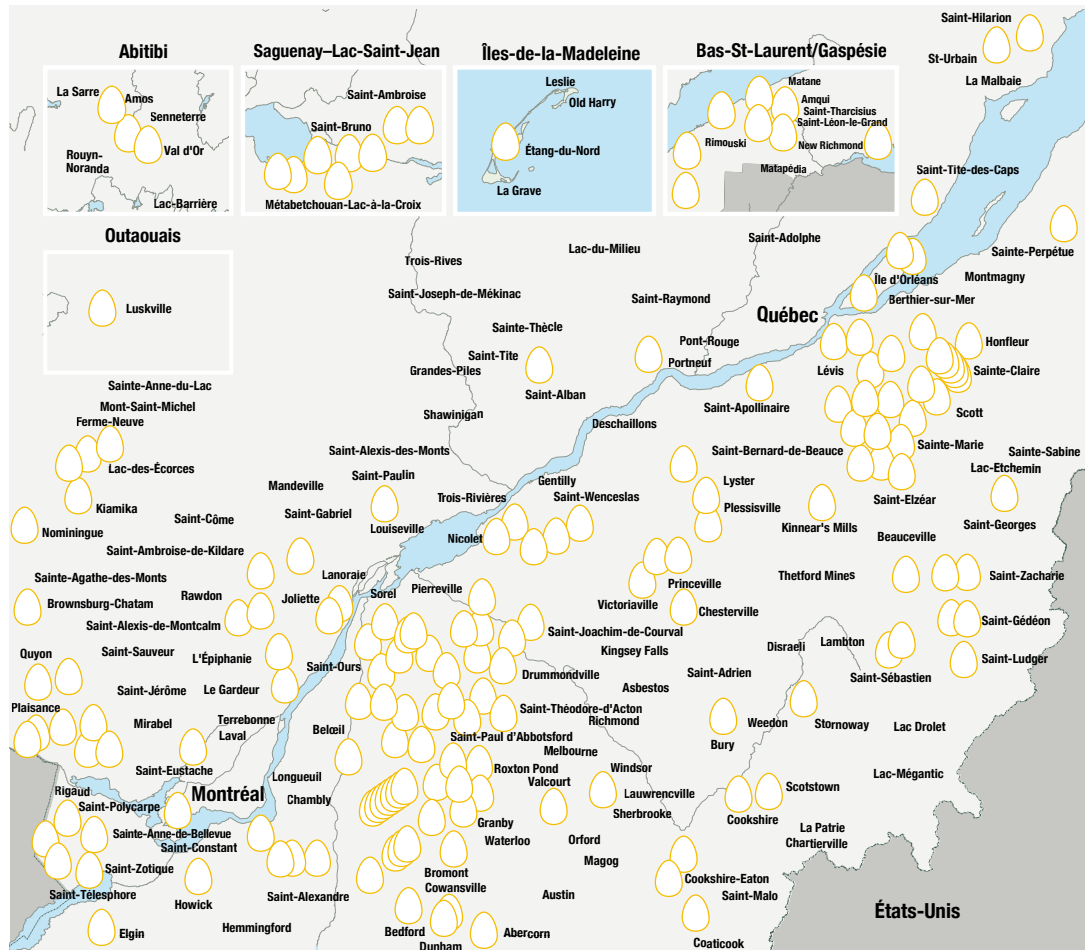
Source : FPOQ.

## VOLUME D'ŒUFS DESTINÉS À LA TRANSFORMATION, QUÉBEC, 2010 À 2019 (BOÎTES/ANNÉE)

Année	Volume d'œufs déclarés	Œufs échangés	Œufs à la transformation
2010	1 295 073	259 199	1 035 874
2011	1 211 488	388 306	823 182
2012	1 145 878	282 754	863 124
2013	1 168 794	254 516	914 278
2014	1 280 235	254 058	1 026 177
2015	1 364 809	220 858	1 143 951
2016	1 730 625	213 384	1 517 241
2017	1 976 335	199 753	1 776 582
2018	2 387 960	342 249	2 045 711
<b>2019</b>	<b>2 390 009</b>	<b>118 818</b>	<b>2 271 191</b>

Source : FPOQ.

## EMPLACEMENTS GÉOGRAPHIQUES DES PONDOIRS DU QUÉBEC



## NOMBRE DE PRODUCTEURS ET TAILLE MOYENNE DES TROUPEAUX PAR PROVINCE ET TERRITOIRE

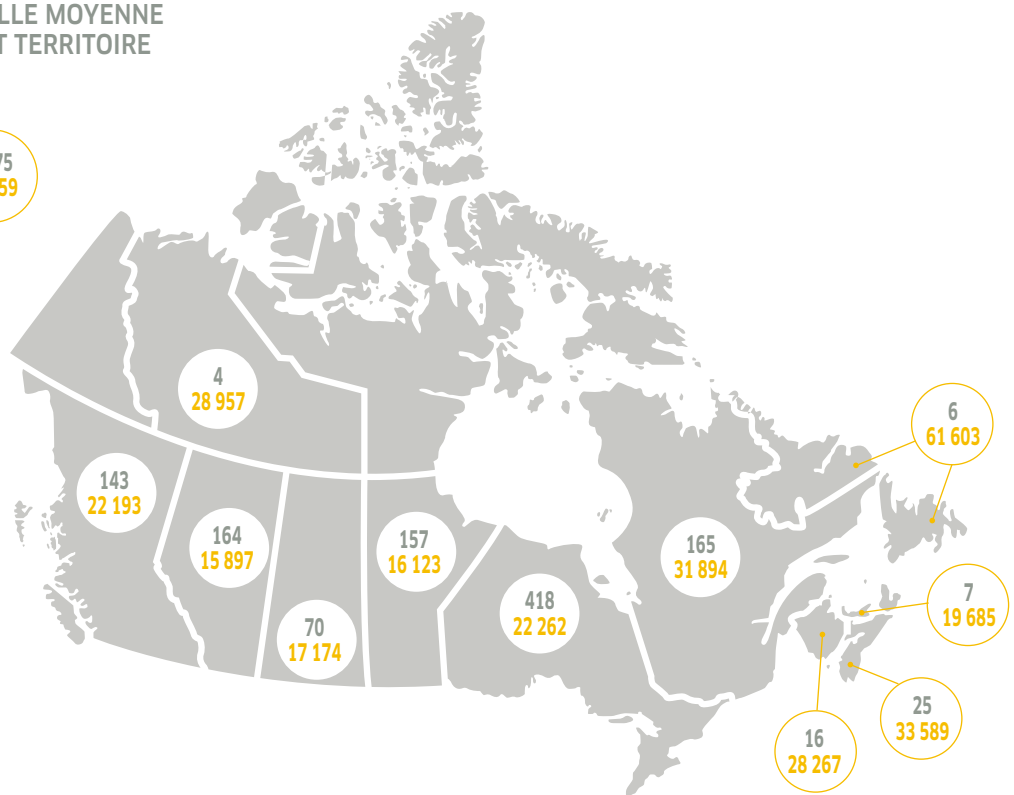
Nombre total de producteurs et  
**Nombre moyen de pondeuses**  
**par producteur**  
**Au Canada**

1 175  
 22 159

- Nombre de producteurs par province ou territoire<sup>1</sup>
- Nombre moyen de pondeuses par producteur<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Données déclarées pour 2019.  
<sup>2</sup> Données déclarées pour 2019. Fait exclusion de l'inventaire d'œufs de transformation et des permis spéciaux

Sources : POC et FPOQ.



Maison de l'UPA  
555, boul. Roland-Therrien, bureau 320  
Longueuil QC, Canada J4H 4E7  
T 450.679.0530

[oeuf.ca](http://oeuf.ca)



quebecoeuf



oeufquebec



oeufquebec